

Vents de délires. Un débat sur les énergies le 22 mars

L'association Vent de délires s'est réunie vendredi, à l'espace Y.-Gwernig. Elle s'étonne de l'absence de réponse du maire au courrier adressé le 19 janvier dernier et demande une entrevue pour avoir connaissance de la position municipale sur les projets en cours. Elle demande aussi de lui remettre une copie des pétitions signées par les habitants de la commune, avant la demande d'audience auprès du préfet.

Le parc de Miné-Kervir

« L'association Vent de délires a d'abord pour objectif d'alerter de la mauvaise utilisation de l'argent du contribuable qui aboutit à diminuer notre pouvoir d'achat, la crise actuelle demandant un minimum de bon sens



Le bureau de l'association Vents de délires.

de la part de nos élus », rappelle Denis Thomas, président. Pour informer la population de Scaër et de Leuhan sur la politique énergétique et l'évolution de la facture de l'utilisateur, Vent de délires, de Scaër, et C du vent, de Bannalec, proposent une réunion suivie d'un débat, vendredi 22,

à partir de 20 h 30, à la salle festive. Elles présenteront, via un diaporama, les différentes énergies actuelles dites traditionnelles, les énergies renouvelables, leur impact sur l'environnement, leur intérêt économique et l'évolution de la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, suite à l'applica-

tion des réglementations thermiques 2012 et 2020. L'occasion sera aussi saisie pour faire un point précis sur le parc de Miné-Kervir et montrer la situation intenable dans laquelle se trouve une partie des riverains depuis la mise en fonctionnement de ses cinq moulins à vent.